

Un partenariat novateur entre Lire et Ecrire et le Fonds sectoriel des maisons de repos et de soins

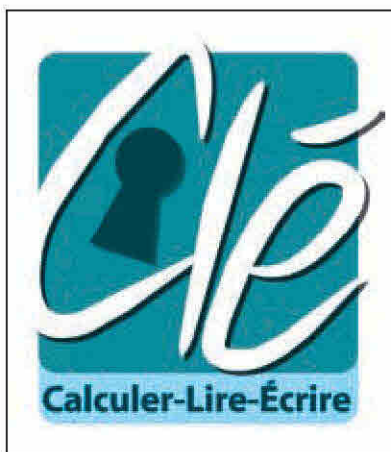
En 2007, Lire et Ecrire a conclu une convention avec le Fonds social du secteur des maisons de repos et des maisons de repos et de soins visant à développer une offre de formation d'alphabétisation pour les travailleurs de ce secteur. Ce partenariat avec un fonds sectoriel privé est novateur et s'inscrit dans la prise en compte des travailleurs en situation d'illettrisme que Lire et Ecrire soutient depuis sa création.



Un peu d'histoire

Lire et Ecrire a toujours soutenu l'alphabétisation des travailleurs au travers de cours du soir et de cours le samedi matin. Dans ces formations, se retrouvaient des travailleurs qui voulaient apprendre à mieux maîtriser leurs compétences en lecture, écriture, calcul, communication, en dehors de leur temps de travail et souvent à l'insu de leur milieu de travail.

En août 1998, Lire et Ecrire en Wallonie publiait son rapport¹ qui faisait notamment état d'une croissance de la fréquentation des antennes d'alphabétisation par diverses catégories de la population, ce qui confirmait l'intérêt d'étendre la couverture du réseau alpha sur l'ensemble du territoire wallon de manière à rencontrer davantage les besoins tus et latents des personnes illettrées. Mais **on constatait également que ces augmentations relatives se sont faites au détriment de la catégorie des travailleurs, qui ne représentaient que 7% des apprenants.** « Il est difficile d'imaginer une évolution à cet égard si des actions spécifiques ne sont pas développées avec les entreprises et les syndicats pour proposer des formations pour les travailleurs infrascolarisés, ou si on ne tend pas à multiplier les formations combinées



« Clé, une formation qui vous ouvre les portes », dans le secteur des maisons de repos et de soins.

à des insertions socioprofessionnelles (...) Au vu du peu d'actions d'alphabétisation réalisées actuellement avec des travailleurs infrascolarisés, un vaste champ est à défricher dans ce domaine ».

Nous savons que parmi les publics en situation d'illettrisme, les travailleurs sont majoritaires. Faute de chiffres belges, nous disposons d'une enquête française réalisée en 2004-2005 portant sur la population âgée de 18 à 65 ans et réalisée auprès d'un échantillon de plus de 10 000 personnes.

L'introduction du module de « mesure de l'illettrisme » dans l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) 2004-2005 permet pour la première fois de disposer de données précises sur l'illettrisme en France et de mieux cerner cette réalité complexe. Ainsi, 9% de la population âgée de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France sont en situation d'illettrisme. Et parmi les personnes en situation d'illettrisme, 57% sont à l'emploi.

Pour s'attaquer au vaste champ de l'alphabétisation de travailleurs, Lire et Ecrire a tout d'abord mis en place au travers d'une convention avec la Région wallonne des actions de formation de travailleurs, ponctuelles, négociées avec un employeur sensibilisé à l'illettrisme, et mises en place en étroite collaboration avec les organisations syndicales.

Des initiatives de formation ont ainsi vu le jour dans des secteurs industriels comme le secteur du verre (en collaboration avec Cefoverre, cellule wallonne de partenariat pour la formation en industrie verrière), dans des secteurs de services comme le secteur du nettoyage (en provinces du

¹ Pour avancer dans une politique de lutte contre l'illettrisme : éléments pour un plan d'action en Région wallonne, Lire et Ecrire en Wallonie, août 1998, p.49





Le fonds social des maisons de repos et de soins
(<http://www.fondsdesmaisonsderepos.be>)



Hainaut, de Liège, de Namur) ou hospitalier (avec la clinique Saint Pierre à Ottignies), ou encore dans les services publics en visant le personnel des communes (dans la commune de La Louvière ou de Namur) ou des provinces (la Province de Namur).

Un pas plus loin

Il apparaît cependant lors de ces initiatives ponctuelles, que les actions ne sont pas sans risque pour les travailleurs qui dévoilent leur illettrisme. L'objectif alors énoncé est de développer des actions de formation qui ne fassent pas explicitement référence aux situations d'illettrisme des travailleurs illettrés, et qui soient considérées comme une formation professionnelle parmi d'autres. A ce titre, elles s'inscrivent dans un plan de formation offert par l'entreprise ou par un fonds sectoriel de formation, dans le cadre de la formation continue des travailleurs et mises en œuvre via une collaboration étroite avec les deux organisations syndicales fondatrices de Lire et Ecrire.

Lire et Ecrire a décidé également de développer des actions de sensibilisation et d'information à destination du monde de l'entreprise. La sensibilisation considérée comme préventive a une importance considérable, puisque les travailleurs illettrés se trouvent ou

risquent de se trouver en situation de fragilité professionnelle accrue du fait de dévoiler leur illettrisme. Le déni de l'analphabétisme y est particulièrement fort, tant par les travailleurs qui ont souvent peur de perdre leur emploi, que par les entreprises. Ces actions de sensibilisation et d'information à destination des employeurs et représentants des travailleurs :

- touchent les travailleurs analphabètes qui ne se présentent pas spontanément en formation ;
- démontrent en quoi l'alphabétisation est une démarche pertinente en entreprise ;
- rappellent l'enjeu démocratique que constitue l'accès à l'écrit, en termes de participation active de tous à tous les champs de la société, et plus particulièrement en termes de participation à la formation professionnelle ;
- dédramatisent l'illettrisme ;
- évitent la stigmatisation.

En 2003, l'accès au dispositif du congé éducation payé est devenu accessible aux apprenants travailleurs. Dans la foulée, Lire et Ecrire a voulu apporter une réponse spécifique et structurelle à l'illettrisme des travailleurs via les fonds sectoriels de formation du secteur privé ou public, en mettant sur pied en concertation avec les organisations syndicales, des formations d'alphabétisation à destination des travailleurs dispensées pendant les heures de travail, sans perte de salaire ni surcroît de travail.

C'est à ce titre qu'en novembre 2007, un projet pilote dans le secteur des maisons de repos (Commission paritaire 330) a vu le jour avec le soutien du Fonds social du secteur. L'offre de formation intitulée « Clé » (Calculer, Lire et Écrire) est proposée à tous les travailleurs du secteur en Région wallonne n'ayant pas les compétences de base en calcul, lecture ou écriture. Elle comprend 216 heures, soit 2X3h par semaine pendant 36 semaines. Les travailleurs qui la suivront pourront bénéficier des avantages du congé éducation payé : l'employeur paie au travailleur sa rémunération aux échéances habituelles et se fait rembourser par la suite. Préalablement à la formation, une phase de sensibilisation des relais (employeurs, organisations syndicales, travailleurs) permet d'accompagner l'entrée en formation.

La construction de ce projet s'est faite en partenariat avec les permanents syndicaux du secteur qui ont porté le projet pour le présenter aux employeurs en Comité de gestion du Fonds. L'appui des fédérations patronales est porteur dans la réussite de cette action.

Ce projet représente un premier pas vers l'inscription de la formation alpha dans un catalogue de formation sectoriel, à destination des travailleurs, au même titre que toute autre formation professionnelle. Le projet en est à sa phase de lancement, il sera évalué en mars 2010. D'ici là, d'autres secteurs seront également approchés. ●

Catherine Delbar

Responsable
de projets alpha travailleurs
Lire et Ecrire en Wallonie